ANNEXE CCP

GRILLES DE QUALITE DE CONTROLE APPLICABLES A CHAQUE LIVRABLES

Cadre de références : **Normes de qualité pour l'évaluation du développement | OCDE**
« Un contrôle de la qualité est exercé tout au long du processus d'évaluation. *En fonction du champ couvert par l'évaluation et de sa complexité, il est effectué soit de façon interne, soit par un mécanisme extérieur, par exemple dans le cadre d'un examen par les pairs ou par un groupe d'experts ou un groupe de référence »*

1. Note de structuration

- Est examinée : la qualité de la conception de l'évaluation

Critères	Pondération
1. Compréhension du mandat et des objectifs	15 %
2. Reconstruction du cadre logique	20 %
3. Matrice d'évaluation	25 %
4. Qualité de la méthodologie proposée	20 %
5. Organisation opérationnelle des missions au Sénégal et au Cameroun	10 %
6. Qualités rédactionnelles	10 %
Total	**100 %**

2. Rapport d'étape

- Sont examinées : les données collectées, la gestion des risques et la transparence sur la suite des travaux

Critères	Pondération
1. Bilan des mission terrain/ Qualité des données collectées	25 %
2. Avancement des travaux [Faire preuve d'objectivité]	20 %
3. Identification des difficultés et risques [Faire preuve de transparence]	25 %
4. Ajustements méthodologiques (si nécessaires et argumentés)	10 %
5. Planification des travaux restants [organisation]	10 %
6. Clarté du rapport [lisibilité]	10 %
Total	**100 %**

3. Rapport provisoire

➢ Sont examinées : la qualité de l'analyse et des conclusions provisoires

Critères	Pondération
1. Clarté de la structuration du rapport	15 %
2. Qualité et fiabilité des données mobilisées *[Diversité des sources – qualité des preuves]*	20 %
3. Robustesse de l'analyse et triangulation *[Croisement des données]*	25 %
4. Qualité des constats et conclusions provisoires *[Réponses aux QE, clarté des arguments]*	20 %
5. Cohérence globale et logique évaluative *[Cadre logique apparent dans la démonstration]*	10 %
Clarté et accessibilité du rapport *[Qualités rédactionnelles, messages clairs]*	10 %
Total	**100 %**

4. Rapport final

➢ Sont examinés : la qualité du jugement, la robustesse de l'analyse, la clarté et l'utilité de l'évaluation

Critères	**Pondération**
1. Rappel des objectifs de l'évaluation et réponse à toutes les QE	20 %
2. Fiabilité des données *[Transparence, diversité des sources, traçabilité]*	20 %
3. Robustesse de l'analyse et triangulation *[Crédibilité]*	20 %
4. Qualité du jugement évaluatif (conclusions) *[Jugement fondé et objectivé]*	15 %
4. Pertinence et opérationnalité des recommandations *[Recommandations concrètes et utiles]*	15 %
5. Clarté, accessibilité et qualité formelle *[Structure claire, lisibilité]*	10 %
Total	**100 %**

Appréciation pour chacune de ces grilles :

- De 85 % à 100 % : validation du livrable
- De 70 % à 84 % : validation du livrables avec des ajustements demandés
- 50 % à 69 % : émission de réserves, révisions du livrable demandées
- Inférieur à 50% : le livrable est rejeté et à refaire